

Bretagne, Finistère
Tréfléz
Dunes de Keremma, Penn ar C'hleuz

Ensemble fortifié (A 7), Penn ar C'hleuz, Dunes de Keremma (Tréfléz)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001366

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ensemble fortifié, blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : Baie de Goulven

Références cadastrales : AB, 119 ; AB, 127

Historique

Aménagé par l'Allemagne nazie entre 1942 et 1944, cet ensemble fortifié constitue l'un des nombreux "nids de résistance" du Mur de l'Atlantique (*Atlantikwall*) en Bretagne.

L'objectif de cet ensemble fortifié est la défense de la plage de Keremma, de la grève de Goulven et de la digue de Lannévez en cas de débarquement anglo-saxon (fonction de barrage). La garnison était composée d'une petite unité d'infanterie de l'armée de terre (*Heer*) qui a en charge la défense des côtes. Selon les observations sur le terrain, elle était notamment dotée d'un mortier et de plusieurs mitrailleuses.

Le dispositif défensif est complété par des obstacles de plage, un champ de mines (numéroté "Elorn II/75" et nommé "Reseda", réséda, composé 192 engins de type Holzkasten-Minen) et par un fossé antichar implanté dans les dunes à une distance d'environ 150 m du trait de côte. Un champ de mines court également à l'est (numéroté "Elorn II/17" et nommé "Nussbaum", noyer, composé de 1 538 engins de type S. Minen + 258 engins).

Selon les archives allemandes, cet ensemble fortifié est tantôt numéroté "Av 7" ou "A 7". Le préfixe fait référence au groupe défensif côtier Lesneven - Aber Wrac'h qui s'étend de Plouescat à l'est à Landéda à l'ouest et qui comptait 1 135 constructions permanentes ou de campagne en juillet 1943.

Selon les plans allemands de minage, les ensembles fortifiés numérotés "A 1", "A 5", "A 6" et "A 8" sont achevés au 12 mars 1943 ; les autres ensembles fortifiés comme celui numéroté "A 7" sont encore en construction à cette date (*im Bau*).

Au 1er juillet 1943, c'est la 343e division d'infanterie allemande - dont le poste de commandement est implanté à Landerneau - qui est en charge de ce secteur.

Cet ensemble fortifié est évacué sans combat le 8 août 1944.

Le bunker-abri a vraisemblablement été sabordé par les soldats avant leur départ le 8 août 1944 ou a servi de "fourneau de déminage" après-guerre.

Selon le rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949), Penn ar C'hleuz était un "poste de commandement local avec observatoire, épaulements pour armes automatiques, poste optique et central téléphonique".

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1942 (daté par travaux historiques), 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Cet ensemble fortifié est implanté à l'extrémité ouest des dunes de Keremma au lieu-dit Penn ar C'hleuz. Il se compose d'un bunker-poste d'observation et de tir dit *Tobruk-Stand*, d'un bunker-abri-garage de type VF 5a pour un canon antichar et d'un bunker-abri de type VF 1a pour 6 soldats. Les constructions bétonnées sont partiellement ou complètement ensablées ; certaines sont envahies par la végétation.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : état moyen, envahi par la végétation

Statut, intérêt et protection

Site inscrit en 1973 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre

Éléments remarquables : ensemble fortifié, blockhaus

Sites de protection : site inscrit

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public (Parcelles appartenant au Conservatoire du littoral.)

L'ensemble fortifié A 7 dit de Penn ar C'hleuz

Les **dunes de Keremma** ont été fortifiées par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale : cet ensemble fortifié regroupe au moins trois éléments bâtis dont un bunker-poste d'observation et de tir dit *Tobruk-Stand*.

La physionomie de cette pointe a considérablement évolué depuis 1944 avec une forte avancée de la flèche dans la baie de Goulven. En français, Penn ar C'hleuz signifie le bout du talus.

Créé en 2002, ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2025 dans le cadre de l'**Inventaire des héritages militaires** porté par la Région Bretagne.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne**
Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne (conservé au fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis déplacé aux Archives départementales du Finistère). Ce fonds est constitué des archives de minage provenant de l'État-major allemand (1942-1944) et des archives du service de déminage français (1944 - vers 1950).
Archives départementales du Finistère : 2264W
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "**Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta**" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).
Service Historique de la Défense de Brest
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes)**
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "**Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta**" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes). Texte en liasse ; plans et photographies.

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=467&titre=rapport-pinczon-du-sel-sur-les-installations-du-mur-de-l-atlantique>
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMV MV 2DOC 3

Multimedia

- **RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie)**
RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie).
<https://www.relikte.info/atlantikwall.html>

Annexe 1

Extrait du rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949) [Plouescat-Plounéour-Trez]

Chapitre V. De Plougoulm (rivière de l'Horn) à l'Aber Ildut (carte A2 - IV)

La mission de ce secteur est de s'opposer aux coups de main, d'interdire le service de renseignements par espions et de retarder toute opération de débarquement plus importante, menaçant le camp retranché de Brest.

La côte est bordée de dangers qui s'étendent souvent jusqu'à trois milles au large ; un seul mouillage de refuge pour petits bâtiments se trouve à l'Aber-Wrac'h, mais pour du personnel décidé et bien équipé de nombreuses plages peuvent recueillir des engins de débarquement.

La défense comprend un cordon côtier linéaire peu armé (sauf en quelques points) et deux groupes de batteries lourdes : premier groupe, Plounévez-Lochrist et région Kerlouan-Brignogan ; deuxième groupe, dans le triangle Plouguerneau-Lannilis-Landéda.

Premier cordon côtier

Allant de l'est à l'ouest, on rencontre successivement :

Moguériec

[...]

Pointe des Amiets

[...]

Zone de Plouescat

Porsguen. A la sortie de Plouescat vers le nord-ouest, en arrière au lieu-dit Goas-Bian, où une petite jetée complète la protection d'une anse contre le vent de nord-ouest, les Allemands ont installé une tourelle de char battant la grève vers le sud, un observatoire P.C. [poste de commandement] et deux blockhaus avec mitrailleuse.

Puis au lieu dit **Pen-ar-Nitran**, on trouve à proximité de l'ancien corps de garde une pièce de 47 [mm] placée sur des rochers murés sur la face avant, tirant vers l'ouest pour défendre l'entrée de l'anse du Kernic. Celle-ci est parsemée d'obstacles qui y interdisent les atterrissages.

Au sud, dans le rocher de **Kernic**, a été aménagé un observatoire, avec postes de mitrailleuse, qui commande l'anse et la route de Plouescat à Goulven.

Le 8 août 1944, au jour, les troupes cantonnées au Kernic reçurent l'ordre de repli. Vers 7 heures du matin, la colonne de fuyards entassés dans des voitures hippomobiles conduites par des fermiers quitte le **Kernic** pour **Tréfléz** après avoir fait sauter le dépôt de munitions du rocher. En se repliant, certains d'entre eux commirent des atrocités tant au **Kernic** qu'à un autre endroit nommé **Kerzéan** où trois hommes furent assassinés.

La grève de Goulven

La rive sud de la grève de Goulven était défendue par cinq ouvrages [ensembles fortifiés] reliés entre eux par des chemins de mine (**Pen-ar-Nitran - Ar-Mean - Roc'h Vran - Pen ar Cleux - Kerguélen**).

Pen-ar-Nitran (voir plus haut)

Ar-Mean. A la naissance du sillon du Kernic, comporte une casemate de 50 [mm] flanquant le sillon, un abri pour un autre de 50 [mm] permettant le tir vers l'est et battant le large ; quatre postes de mitrailleuses, un observatoire, deux bunkers et trois soutes.

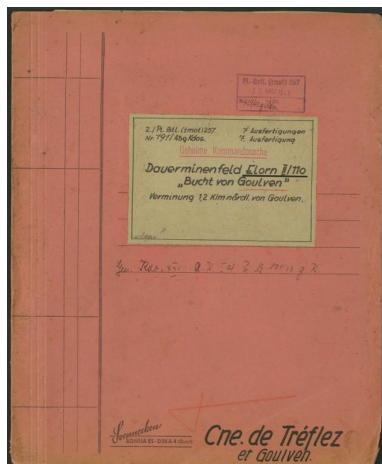
Roc'h Vran a reçu casemate pour canon de 50 [mm] tirant vers l'ouest, trois positions de mortiers et quatre de mitrailleuse, un observatoire, un poste protégé de signalisation et six bunkers.

Pen ar Cleux. A un km dans le nord-est de Goulven est un poste de commandement local avec observatoire, épaulement pour armes automatiques, poste optique et central téléphonique.

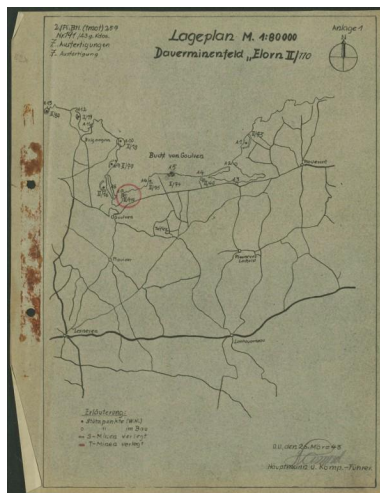
Kerguélen comprend une casemate pour pièce moyenne de campagne tirant vers le fond de l'anse de Goulven, une cuve couverte pour matériel de 50 [mm] avec champ de tir du nord au nord-est, trois postes de mitrailleuses, un observatoire et des bunkers. Cet ouvrage était occupé par une trentaine d'allemands au début, c'est à dire dès 1940, nombre réduit à une dizaine à la fin.

Nota. La défense de la grève était complétée par les obstructions habituelles, en particulier une ligne continue de portes Maginot barrant l'anse de **Goulven**. Un fossé antichar allait de la **digue de Goulven** jusqu'à l'entrée de l'**anse de Kernic** ; un autre partant de **Kervron** [?] aboutissait à **Kerdélant** [Plounévez-Lochrist]. Lors d'une inspection de 1943 [20 février 1944 ?], Rommel fit pousser les travaux de bétonnage et reporter les portes Maginot, dispersées alors en quinconce et minées sur une ligne Heg Genevrein [ar C'hevelegued] Malban.
Toute cette région fut évacuée le 8 août 1944. Une dizaine d'habitants soupçonnés de résistance furent fusillés avant leur départ.

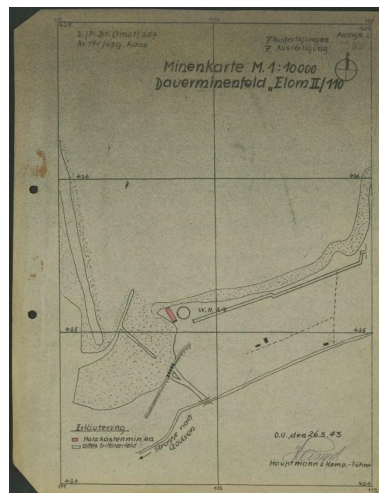
Illustrations



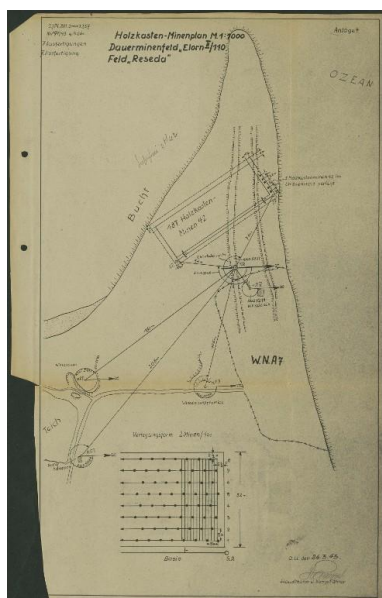
Dossier allemand de minage,
commune de Tréfléz, champ
de mines permanent Elorn
II/110 : pochette, 27 mars 1943
Phot. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20252910913NUCA



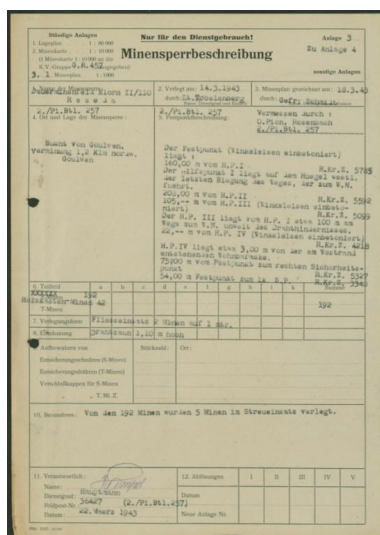
Dossier allemand de minage,
commune de Tréfléz, champ de
mines permanent Elorn II/110 :
plan de situation, 26 mars 1943
Phot. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20252910915NUCA



Dossier allemand de minage,
commune de Tréfléz, champ de
mines permanent Elorn II/110 :
plan de situation, 26 mars 1943
Phot. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20252910916NUCA



Dossier allemand de minage,
commune de Tréfléz, champ de
mines permanent Elorn II/110 :
plan du champ de mines nommé
Reseda, réséda, 27 mars 1943 [192
engins de type Holzkasten-Minen]
Phot. Archives
départementales du Finistère



Dossier allemand de minage,
commune de Tréfléz, champ de mines
permanent Elorn II/110 : description
du champ de mines nommé
Reseda, réséda, 27 mars 1943 [192
engins de type Holzkasten-Minen]
Phot. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20252910917NUCA



Vue aérienne verticale : partie
ouest (1950-1965). Le fossé
antichar est bien visible (il
démontre au nord de l'étang) ; une
portion du fossé est remblayée
Phot. Institut national
de l'information
géographique et forestière
IVR53_20252910932NUC

IVR53_20252910918NUCA



Vue aérienne verticale : partie ouest (1965-1980). Le fossé antichar est visible (il démarre au nord de l'étang), mais commence à être végétalisé ; une portion du fossé est remblayée

Phot. Institut national de l'information géographique et forestière
IVR53_20252910933NUC



Vue aérienne verticale : partie ouest (2024). Le fossé antichar est partiellement remblayé et végétalisé. La flèche sableuse de Penn ar C'hleuz a énormément évolué depuis 1950

Phot. Institut national de l'information géographique et forestière
IVR53_20252910947NUCA



Vue générale vers Penn ar C'hleuz (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902331NUCA



Vue générale vers Plounéour-Tréz (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902332NUCA



Vue générale des dunes (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902333NUCA



Vue d'un bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk (état en 2003). Il est progressivement absorbé par les dunes
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902334NUCA



Vue d'un bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk (état en 2003). Il est progressivement absorbé par les dunes et envahi par la végétation
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902335NUCA



Vue d'un mur en maçonnerie de moellon assemblée au béton (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902336NUCA



Vue générale vers Saint-Guévroc (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902330NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Tréfléz (IA00095927) Bretagne, Finistère, Tréfléz

La défense de la baie de Goulven et des dunes de Keremma (IA29133781)

Les fortifications littorales du Pays de Morlaix (IA29131459)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Groupe défensif côtier Aber Wrach - Lesneven (A - Av) (IA29001821) Bretagne, Finistère, Lesneven

Ensemble fortifié (A 6), sur la pointe située face à la roche Malban, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29001365)

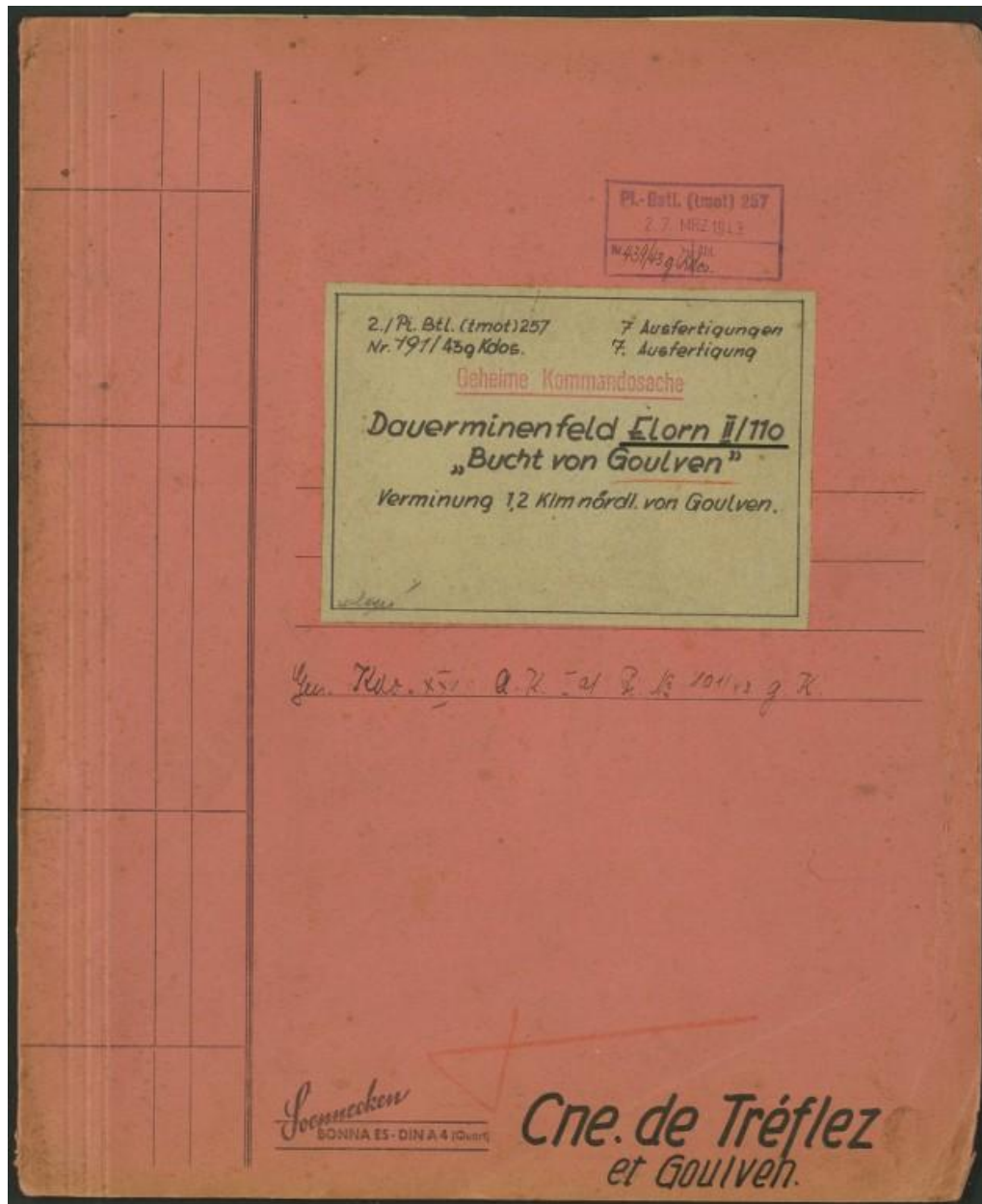
Bretagne, Finistère, Tréfléz, Dunes de Keremma, Devant la roche Malban

Ensemble fortifié (A 8), Kerguélen (Plounéour-Brignogan-plages) (IA29001367) Bretagne, Finistère, Plounéour-Brignogan-plages, Plounéour-Trez, Kerguélen

Fossé antichar, Dunes de Keremma (Tréfléz, Plounévez-Lochrist) (IA29133723) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Dunes de Keremma

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/110 : pochette, 27 mars 1943

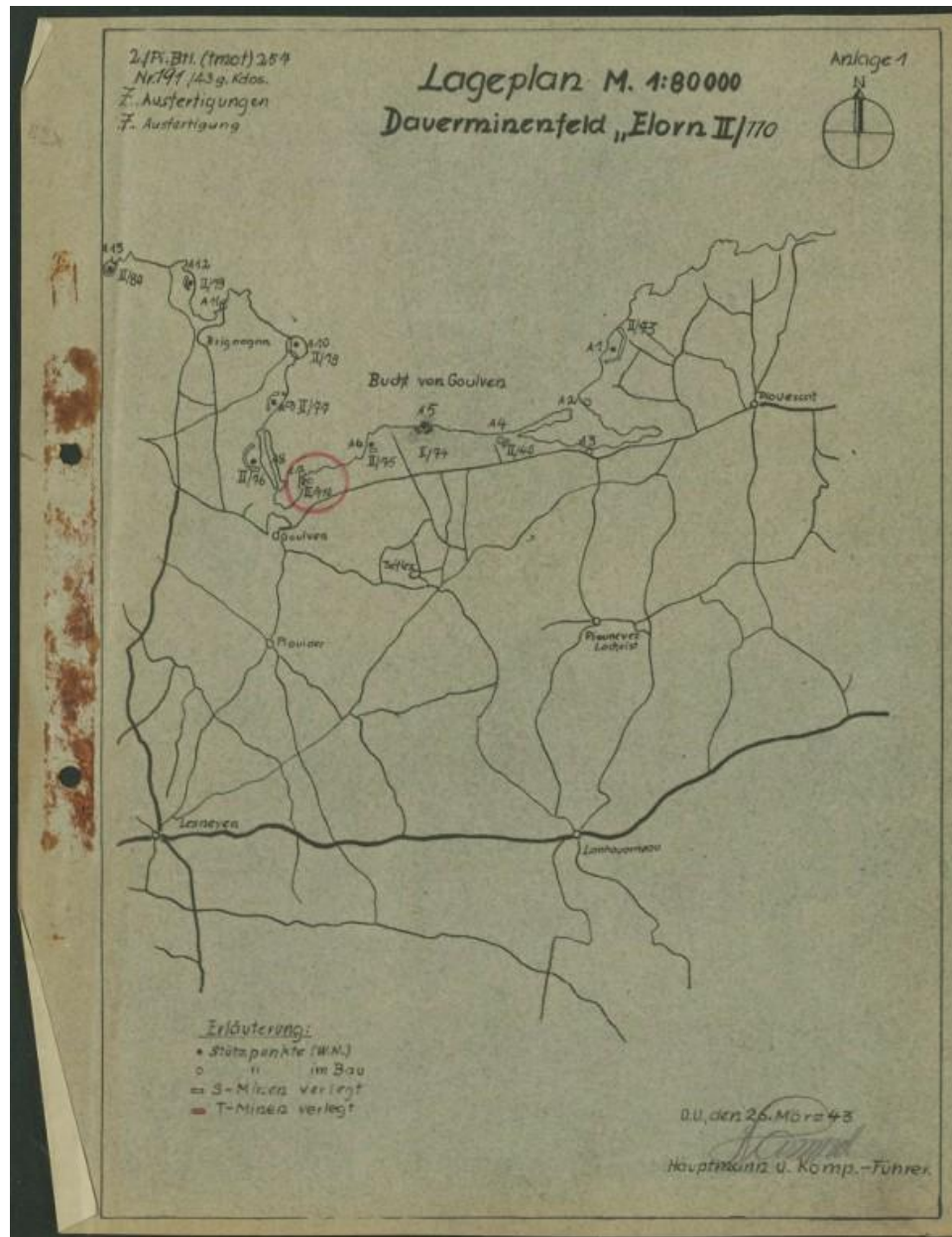
IVR53_20252910913NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/110 : plan de situation, 26 mars 1943

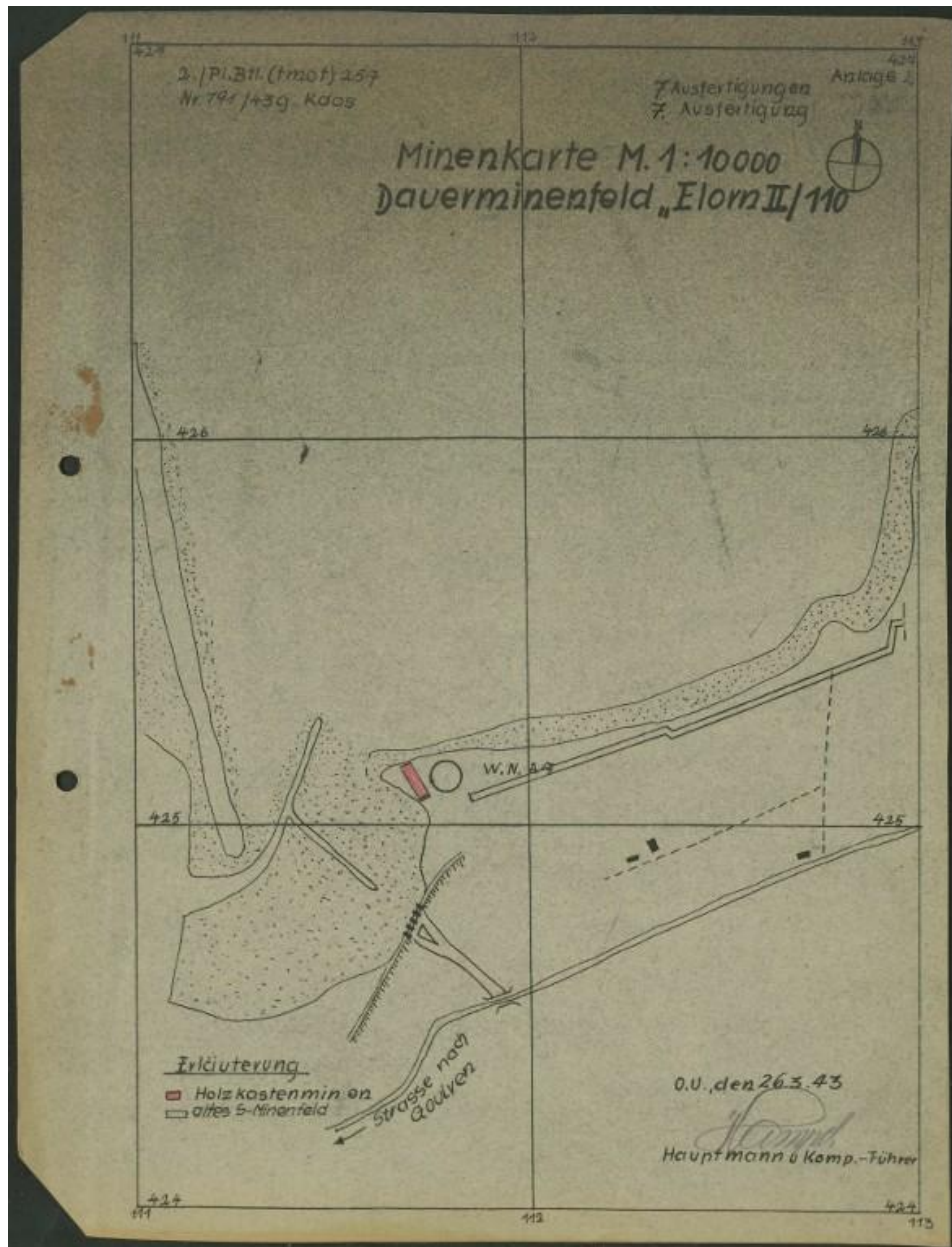
IVR53_20252910915NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/110 : plan de situation, 26 mars 1943

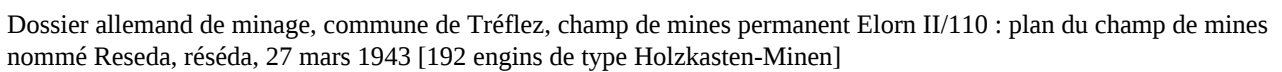
IVR53_20252910916NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ständige Anlagen		Nur für den Dienstgebrauch!		Anlage 3		
1. Lageplan	1 : 80 000	Minensperrbeschreibung		Zu Anlage 4		
2. Minenkarte	1 : 10 000					
(1 Minenkarte 1 : 10 000 zu der K.V. Gruppe 0. R. 452 zugegeben)						
3. 1. Minenplan	1 : 1000	sonstige Anlagen				
A. Name der Minensperrung: Der Festpunkt Elorn II/110 Reseda		2. Verlegt am: 14.3.1943 durch: L. Woelensberg Name, Dienstgrad und Rang	3. Minenplan gezeichnet am: 18.3.43 durch: Gefr. Schmidt Name			
2./P1.Btl. 257 4. Ort und Lage der Minensperrung: Bucht von Goulven. Verminung 1,2 Km nördw. Goulven		2./P1.Btl. 257 5. Festpunktbeschreibung: Der Festpunkt (Winkelisen einbetoniert) liegt: 160,00 m von H.P. I Der Hilfspunkt I liegt auf dem Hügel westl. der letzten Biegung des Weges, der zum V.N. führt. 200,00 m von H.P. II 105,-- m von H.P. III (Winkelisen einbetoniert) Der H.P. III liegt von H.P. I etwa 100 m am Weg zum V.N. unweit des Drahtklemmstalles. 22,-- m von H.P. IV (Winkelisen einbetoniert) H.P. IV liegt etwa 3,00 m von der am Vestrand entstehenden Felsbänke. 75,00 m vom Festpunkt zum rechten Sicherheits- punkt 54,00 m Festpunkt zum l. S.P.	Vermessen durch: O. Pic. Rosenbach 2./P1.Btl. 257			
6. Teilfeld	a b c d e f g h i j k	Summe				
192						
Holzkasten-Minen 42						
T-Minen						192
7. Verlegungsform	Flussminen 2 Minen auf 1 Str.					
8. Einrichtung	Drahtzaun 1,10 m hoch					
Aufbewahren von		Stückzahl:	Ort:			
Entsicherungsdrahten (S-Minen)						
Entsicherungsdrahten (T-Minen)						
Verschlusskappen für S-Minen						
T.M.Z.						
10. Besonderes: Von den 192 Minen wurden 5 Minen im Streueinsatz verlegt.						
11. Verantwortlich:		12. Abteilungen				
Name: Hauptmann		I II III IV V				
Dienstgrad: 36427 (2./P1.Btl. 257)		Datum				
Feldpost-Nr.: 22. März 1943		Neue Anlage Nr.				

Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/110 : description du champ de mines nommé Reseda, réséda, 27 mars 1943 [192 engins de type Holzkasten-Minen]

IVR53_20252910917NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale : partie ouest (1950-1965). Le fossé antichar est bien visible (il démarre au nord de l'étang) ; une portion du fossé est remblayée

IVR53_20252910932NUC

Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière
(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale : partie ouest (1965-1980). Le fossé antichar est visible (il démarre au nord de l'étang), mais commence à être végétalisé ; une portion du fossé est remblayée

IVR53_20252910933NUC

Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière
(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale : partie ouest (2024). Le fossé antichar est partiellement remblayé et végétalisé. La flèche sableuse de Penn ar C'hleuz a énormément évolué depuis 1950

IVR53_20252910947NUCA

Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière

Date de prise de vue : 2024

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers Penn ar C'hleuz (état en 2003)

IVR53_20032902331NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers Plounéour-Tréz (état en 2003)

IVR53_20032902332NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des dunes (état en 2003)

IVR53_20032902333NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'un bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk (état en 2003). Il est progressivement absorbé par les dunes

IVR53_20032902334NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'un bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk (état en 2003). Il est progressivement absorbé par les dunes et envahi par la végétation

IVR53_20032902335NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'un mur en maçonnerie de moellon assemblée au béton (état en 2003)

IVR53_20032902336NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers Saint-Guévroc (état en 2003)

IVR53_20032902330NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation